

Durée de la formation

21 heures (3 jours)

Tarif

Plan de compétences IPERIA

Lieu de formation

A définir

Horaires

09h00 / 12h30
13h30 / 17h00

Prérequis

Agrément d'assistant maternel et attestation de formation initiale d'assistant maternel

Public concerné

Assistant(e)s maternel(le)s ou salarié(e)s du particulier employeur

Nombre de stagiaires

12 stagiaires maximum

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique proposée est dite "active" avec alternance de cours théoriques et pratiques, et échanges et études de situations vécues par les participants

Modalité d'évaluation

Évaluation en continu – QCM.

Formalisation de la formation

- Une attestation de fin de formation validant les compétences acquises
- Passeport de formation pour les assistants maternels

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap

Intervenant

A définir

Renseignements et inscription

Maryse DIALLO
04.94.60.38.85

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

OBJECTIFS

- Mettre en place un accompagnement adapté aux particularités et au rythme de développement de l'enfant,
- Mettre en place un environnement et des actions favorisant le développement de son autonomie.

SAVOIRS

- Les aménagements et les adaptations de l'environnement.
- Les règles d'hygiène, de sécurité et de confort.
- Les aides techniques pour la communication, la mobilité, l'hygiène, l'habillement et la prise des repas.
- Les techniques de transfert et d'aide aux déplacements.
- Les différents types de guidance.
- La démarche d'observation.
- La prévention des escarres et les signes d'alerte liés à une altération cutanée.
- La prévention des fausses routes.
- Les comportements-problèmes et les troubles du comportement : répercussions sur la qualité de vie, prévention et gestion.

SAVOIR-FAIRE

- ❖ Analyser les facteurs personnels et environnementaux freinant ou favorisant l'autonomie de l'enfant dans les actes du quotidien.
- ❖ Mettre en place des conditions propices à la sécurité et au confort de l'enfant avant et pendant les actes quotidiens.
- ❖ Adopter une posture bienveillante et une communication verbale, non verbale et paraverbale adaptée aux particularités et aux possibilités de l'enfant.
- ❖ Aider l'enfant à se laver, à s'habiller et se déshabiller, à s'alimenter et à se déplacer en valorisant ses ressources et ses compétences.
- ❖ Utiliser le matériel adapté et appliquer les techniques appropriées dans l'aide aux actes du quotidien.
- ❖ Mettre en place des actions facilitant la prise des repas (installation, guidance, textures adaptées).
- ❖ Mettre en place des actions favorisant le repos et le sommeil de l'enfant en fonction de son rythme et d'éventuels troubles.
- ❖ Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pendant les manutentions.
- ❖ Sensibiliser l'enfant aux règles de sécurité lors des déplacements et des sorties.
- ❖ Adopter une attitude et une communication appropriées pour désamorcer, apaiser ou faire face à une situation difficile.
- ❖ Repérer des signes d'alerte, partager ses observations et passer le relais aux professionnels compétents.

SAVOIR-ETRE

- ✓ Etre respectueux de l'intimité de l'enfant
- ✓ Etre attentif aux réactions et aux messages verbaux et non verbaux
- ✓ Faire preuve de patience
- ✓ Etre rassurant
- ✓ Etre dans une juste proximité